

Pour cette formation, Satom travaille en partenariat avec l'EPIC. Grâce à cette collaboration, après l'obtention du Certificat Fédéral de Capacité (CFC), l'apprenti-e pourra trouver un emploi dans l'industrie des machines, l'industrie chimique ou alimentaire ainsi que dans la mécanique fine (horlogerie, médicale, etc.).

Chacun de ces domaines offre de formations complémentaires pour devenir, par exemple, agent-e d'exploitation, contremaître-sse, technicien-ne en mécanique ou encore expert-e en production.

Après avoir obtenu la maturité professionnelle technique, le-la diplômé-e a la possibilité de poursuivre sa formation pour l'obtention d'un diplôme HES (ingénieur-e).

1 Organisation

Le système est prévu de la manière suivante : 2 premières années en atelier-école à l'EPIC et les 2 années suivantes dans l'entreprise partenaire, soit chez Satom SA.

Ce système permet une formation complète et variée ainsi que la création de nouvelles places d'apprentissage.

En effet, grâce à cette structure, le nombre d'entreprises formatrices est augmenté car, même celles ne disposant pas des infrastructures nécessaires à un apprentissage complet, peuvent accueillir un-e apprenti-e.

2 Description de la formation

- Apprentissage d'une durée de 4 ans, avec obtention d'un CFC (Certificat Fédéral de Capacité) ;
- Cours théoriques à l'école professionnelle de Sion (EPTM), 2 jours par semaine au maximum (2 les 2 premières années et 1 jour ensuite) ;
- Possibilité d'obtenir, en parallèle, une maturité professionnelle permettant l'accès à une HES (Haute École Spécialisée).

3 Cours interentreprises

Les cours interentreprises (CI) élargissent la formation à la pratique professionnelle. Ils permettent aux personnes en formation d'acquérir des aptitudes fondamentales et des connaissances de la pratique professionnelle. Les personnes en formation apprennent à planifier, à exécuter et à évaluer de manière systématique des mandats et des projets.

La formation encourage le développement conjoint des ressources professionnelles, méthodologiques et sociales, ainsi que des ressources relatives à la sécurité au travail, à la protection de la santé et à la protection de l'environnement.

Les cours interentreprises dispensés aux polymécaniciens-nes se composent de cours de base obligatoires et de cours complémentaires.

Pour en savoir plus : www.orientation.ch